

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 juillet 2024

	9h30
Présents	MMES Delphine BRETON (en visio), Laurianne COURCIAT, Cécile DEFAUCHEUX (en visio), Pauline DUGRAVOT (en visio), Elisa FARGES (en visio), Marie-Laure GARBELLINI, Caroline JAEGER, Corinne ROCHEL, Valérie PARISY, MM Roland BOHN, Claude BOURZEIX, Thierry CARMAUX, Antoine CHAPPAT (en visio), Jean-Louis DUGRAVOT, Adrien GASSER, Nicolas GEORGES, Olivier JOUANNEAU, Michel LEQUEUX, Valentin METZ (en visio), Bertrand ROCHEL, Claude ROUSSEAU, Daniel WEITZ
Excusés	Christiane DUTEURTRE, Cathy MAYAYO
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	

VALIDE

- A l'unanimité le Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 29 juin 2024
- A l'unanimité les conventions régionales présentées par la présidente de la Commission des Statuts et de la Réglementation
- A l'unanimité les Règlements Généraux des compétitions 2024-2025 présentés par la présidente de la Commission d'Organisation des Compétitions.
- A la majorité (1 abstention) le calendrier des compétitions présenté par la présidente de la Commission d'Organisation des Compétitions

PREND ACTE

- De la démission de Adrien Gasser du Conseil d'Administration et de la présidence de la Commission des Réclamations et Litiges.

PREND CONNAISSANCE

- Du fonctionnement de la Ligue :
 - La Ligue est dirigée par un Conseil d'Administration, par un Bureau Directeur et par un Conseil du Territoire (force de proposition), les missions de chaque instance sont précisées dans les statuts et le règlement intérieur de la Ligue

- Chaque réunion de ces instances fera l'objet d'un Compte-Rendu, sous les 15 jours dans la mesure du possible.
- Les documents préparatoires aux réunions devront être transmis largement en amont afin de pouvoir en prendre connaissance pour poser des questions ou réflexion en amont.
- Chaque réunion de commission devra faire l'objet d'un compte-rendu respectant le règlement intérieur de la commission, notamment pour les commissions qui ont la possibilité de sanctionner.
- Tous les comptes-rendus de CA, BD, Commissions, ... devront respecter la charte graphique de la Ligue et seront publiés sur le site internet par le service communication.
- Attention au cumul des mandats : l'article 20 du Règlement Intérieur Fédéral concernant le Cumul des Mandats doit être respecté.
- Chaque commission doit avoir au moins 5 membres, qui seront à transmettre au fur et à mesure.



De la feuille de route (missions) des membres du Bureau Directeur souhaitée par le Président, chaque membre du Bureau Directeur étant membre associé d'une ou plusieurs commissions territoriales avec voix consultative :

- Jean-Louis Dugravot : Commission Numérique
- Claude Rousseau : Commission Service aux Structures, Commission Communication
- Roland Bohn : Commission des Statuts et de la Réglementation, Pôle Finances, Commission des Récompenses, ANS.
- Bertrand Rochel : Technique-ETR, PPF, ITFE et Transfrontalier
- Michel Lequeux : Ethique et relations avec le CROS
- Claude Bourzeix : Commission de Discipline, Commission des Réclamations et Litiges
- Marie-Laure Garbellini : Comptes-Rendus, Procès-Verbaux, Convocations aux Réunions et Assemblées Générales
- Cécile Defauchoux : Pôle Finances
- Christiane Duteurtre : Aide aux clubs, Pôle finances.
- Delphine Breton : Vice-présidente de la Commission d'Organisation des Compétitions en charge de l'interdépartementalité.
- Nicolas Georges : Commission d'Arbitrage
- Corinne Rochel : Pôle Finances et Commission Marketing

De l'activité des commissions :

Chaque Président de Commission présente les membres de sa commission et le fonctionnement pour cette mandature :

- CTA: Aura pour projet cette année de rencontrer chaque autre commission pour partager. Toujours 20 bassins répartis sur le territoire. Le président de la CTA souhaiterait avoir un salarié en plus.
- Discipline: Une Charte de bonne conduite sera signée par chaque membre. Chaque réunion sera enregistrée. Trop de disparité sur les territoires (certains n'utilisaient pas d'instructeur sur un bassin), donc là ils essayeront d'affecter un instructeur sur chaque bassin. Les commissions seront en visio-conférence, et certaines se réuniront en physique mais seront plus rares. 3 bassins qui ont l'habitude travailler ensemble, mais sur certains dossiers, on croisera les bassins pour rendre les décisions encore plus homogènes.
- CSR: Le Conseil d'Administration débat sur différents sujets liés à la commission : CMCD, licences, mutations, conventions...
- Numérique: Relation avec la FFHB sur tous les outils numériques (logiciel de gestion de feuille de match électronique, MAJ de Gest'hand,...)
- CRL: 6 ou 7 dossiers sont en attente, ils seront traités au plus tôt par la nouvelle commission
- COC: Présentation des Règlements Généraux et du Calendrier des compétitions. La présidente de la COC souhaiterait avoir un salarié dédié à sa commission.
- Technique-ETR: Mise en place de l'Equipe Technique Régionale avec au moins un représentant des Equipes Techniques Départementales.
- Marketing: Faire un état des lieux et voir quels sont les droits marketing qui peuvent être monétiser, et ce qu'on peut faire à terme.
- Communication: Point sur l'existant et ce qu'on peut améliorer.
- Médicale: Application du Règlement Médical de la FFHB : mise en place de sensibilisation des jeunes et des arbitres sur la commotion cérébrale et son protocole. Voir si il est possible que les JAJ puissent tirer un carton blanc ? Car seuls les séniors peuvent actuellement.
- Récompenses: Continuité des saisons précédentes.
- Pôle finances: Point sur les soldes bancaires : +800000€ sur les comptes actuellement. Il faut débloquer des clubs qui ont réglé leur

dette. D'autres doivent être bloqués à nouveau. Les Comité 54 et 68 attendent un PV de notification de la Ligue sur l'engagement des frais des comités sur les jeunes à retenir pour la sélection en 2022 acté par le conseil du territoire.

Beach : à répartir entre la Ligue et le comité 67. 440€ pour la sélection ligue repas, repas des chauffeurs (ffhb), soirée officielle à partager moitié-moitié entre la Ligue et le CD67 : 1850 €

Le secrétaire général fera un mail aux présidents de comités pour qu'ils proposent des personnes souhaitant participer aux commissions territoriales.

APPROUVE

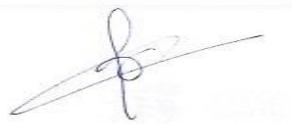
 Sur proposition du Président, le mandatement du Secrétaire Général, Claude Bourzeix, pour ouvrir les dossiers de discipline

 Les calendriers des différentes instances 2024-2025

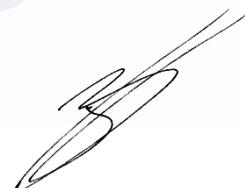
- Conseil d'Administration : 19 octobre 2024, 11 janvier 2025, 26 avril 2025
- Bureau Directeur : 14 septembre 2024, 16 novembre 2024, 11 janvier 2025, 15 mars 2025
- Assemblée Générale : 24 mai 2025 à FRONCLES (52)
- Janvier 2025 : Tournoi de France Masculins à Strasbourg (qui était organisé à Bercy puis à Nantes). Il y aura des réunions de travail avec la FFHB, la Ligue, le CD, la CEA, la métropole de Strasbourg.

12h30

Le Président
Jean-Louis DUGRAVOT



Le Secrétaire général
Claude BOURZEIX



Copie à : - Membres du CA, Direction LGE, CTS Coordonnateur, Communication LGE